

**Demander une attestation des services accomplis (service national ou militaire) au centre des archives du personnel de Pau (CAPM)**

Accéder au Modèle de document

Permet d'obtenir un extrait d'attestation des services accomplis auprès du centre des archives du personnel militaire (CAPM) en cas de services accomplis en métropole :

dans l'armée de terre ou dans la gendarmerie nationale  
ou au titre de l'aide technique, de la coopération  
ou en tant que personnel de l'armée de l'air (sauf officier, sous-officier, personnel féminin)  
ou en tant qu'officier de la marine nationale  
ou en tant qu'objecteur de conscience



Ville de

**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*